

## Visite de réalisation du 8 février 2018

### PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

**48 rue Amiral d'Aboville  
Cherbourg-en-Cotentin**

#### CONTEXTE

Logement d'une surface de 65m<sup>2</sup>, avec un projet de travaux dans le cadre d'une acquisition. Le logement ne dispose pas d'une isolation thermique complète, le plafond de la cuisine n'est pas isolé, une fenêtre et la porte d'entrée sont restées en bois simple vitrage. La chaudière est ancienne et le logement ne dispose pas de système de renouvellement d'air.

Les consommations d'énergie étaient très importantes et le propriétaire souhaitait donc réaliser des travaux d'économie d'énergie pour réduire sa facture énergétique et améliorer le confort thermique de son logement.

#### PROJET

Pour améliorer les performances énergétiques du logement, il a été envisagé les travaux suivants :

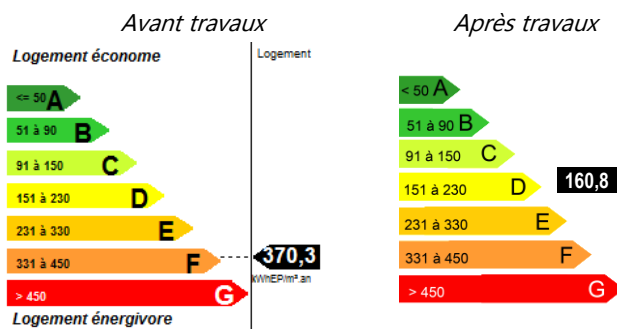
- Remplacement d'une fenêtre et de la porte d'entrée
- Remplacement chaudière par une chaudière gaz condensation
- Mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée
- Isolation du plafond partie cuisine avec un isolant R=6m<sup>2</sup>.K/W



Après la réalisation par le CDHAT d'une évaluation énergétique de l'état existant et de l'état projeté en fonction de différents scénarii de travaux, il est apparu que ce dossier pouvait, sous certaines conditions, être éligible à des subventions de l'Anah dans le cadre de l'OPAH mise en place et du programme « Habiter Mieux » (gain énergétique ≥ 25 %).

### OBJECTIFS : DES LOGEMENTS CONFORTABLES ET ÉCONOMES EN ÉNERGIE

*Étiquettes énergétiques  
(en énergie primaire)*



**57 % DE GAIN ÉNERGÉTIQUE  
ET RÉDUCTION DE 887 €  
SUR LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE ANNUELLE.**



▲ ► Avant travaux



« Après travaux : un logement plus économe en énergie et plus confortable »

## DES AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES :

Les aides accordées pour financer ce projet :

- Subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) de 35% : **4 432 €**
- Subvention de l'Etat de 10% : **1 266 €**
- Subvention du Département : **500 €**
- Subvention de Cherbourg-en-Cotentin de 3% : **379 €**
- Subvention de la Région de **2 500 €**
- Un crédit d'impôt transition énergétique (CITE) de 30 % sur le reste à charge pour les dépenses liées aux économies d'énergie (≈ **2 400 €** en crédit d'impôt)

**Montant total des travaux :**

**34 880€ TTC**

dont 13 450 € de travaux d'amélioration énergétique

**Montant total des aides :**

**26 % soit 9 077€**

(67% des travaux d'amélioration énergétique)

## INFORMATIONS



57 rue François La Vieille  
50100 Cherbourg-en-Cotentin  
Tél. : 02 33 01 72 78

contact@cdhat.fr  
www.cdhat.fr  
@Groupe\_CDHAT  
#CDHAT

## DES CONSEILS ET UN ACCOMPAGNEMENT GRATUITS !

Cherbourg-en-Cotentin a désigné le CDHAT pour assurer l'assistance technique de cette opération : diffusion de l'information, contact avec les propriétaires, repérage, investigations, visites diagnostic, études de faisabilité, assistance au montage des dossiers, suivi, bilan.....

La mission du CDHAT, prise en charge financièrement par Cherbourg-en-Cotentin ne fait l'objet d'aucune facturation auprès des propriétaires. Cette ingénierie est subventionnée par l'Anah, l'Etat et le Conseil Départemental.

### PERMANENCES

Tous **les lundis matin de 9h à 12h** et **jeudis après-midi de 13h30 à 17h** à l'agence du **CDHAT**.

